

PR 351 – 24.04

Proposition du Conseil municipal de Vernier du 23 avril 2024

relative à l'objet suivant :

POUR UNE TRANSPARENCE DES PROJECTIONS FISCALES

Sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal de Vernier, par 31 OUI et 1 abstention,

décide :

- 1 de soutenir les démarches visant à adapter et améliorer les prévisions fiscales ;
- 2 de soutenir les demandes visant à adapter le cadre normatif régissant l'élaboration budgétaire afin de tenir compte de la réalité économique et comptable ;
- 3 de charger à cette fin le Conseil administratif d'interpeller le Conseil d'État et de conduire tous travaux utiles ;
- 4 de solliciter dans ce contexte l'appui de l'ACG ;
- 5 d'informer la population par tous moyens utiles de cette situation.

